

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
2005-00-124ItemMarie Moret à Offroy, Guiard et Cie, vers le 17 février 1901

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, vers le 17 février 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[vers le 17 février 1901](#)
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire[Offroy et Cie](#)
Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméMarie Moret demande l'envoi de 1 000 F en billets de banque.
NotesDeux lettres à Offroy et Cie sont copiées sur le folio 78r. Le jour et le mois de la date de la première lettre ne sont pas lisibles sur la copie. Elle est située dans le registre après une lettre datée du 17 février 1901 ; elle formule une demande d'argent dont elle accuse réception dans la lettre suivante à Offroy et Cie du 20 février 1901.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 1 p. (78r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Vives, 1^{er} 1901

M. rue Bourdaloue

Messieurs Offroy, Guindard & Co

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 16 ju-
nier et de vous prier de
m'envoyer mille francs
(en billets de banque de
cent et de cinquante francs)
sur mon crédit chez vous.

Je vous prie d'agréer,
Messieurs, l'assurance
de toute ma considération

Marie Godon

Vives, 20 juillet 1901

M. rue Bourdaloue

Messieurs Offroy, Guindard & Co

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre du 19^{er} et de vous
remercier concernant mille
francs dont je passe
votre lettre confirmée.

Agreed, je vous
prie, Messieurs, l'assu-
rance de toute ma
considération

Vives, 20 juillet 1901